

**Avis de recrutement externe sans concours d'adjoint technique de
recherche et formation
Session 2023
BAP F – aide d'information documentaire et de collections
patrimoniales**

Référence de l'avis de recrutement :

Arrêté 17 mars 2023 paru au journal officiel le 27 mars 2022 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ce recrutement.

Nombre de poste à pourvoir dans l'établissement : 1 poste

Calendrier:

Ouverture des inscriptions : **le mercredi 03 mai 2023**

Clôture des inscriptions : **le mercredi 17 mai 2023**

Etude des dossiers : **le jeudi 01 juin 2023 (date prévisionnelle)**

Auditions : **le jeudi 29 juin 2023 (date prévisionnelle)**

Publication des résultats : **le lundi 03 juillet 2023 (date prévisionnelle)**

Prise de poste : **1^{er} octobre 2023**

Conditions d'accès au recrutement sans concours :

Le/la candidat.e devra remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'une Etat membre de la communauté européenne ou partie à l'accord sur l'espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques
- Ne pas avoir subi une condamnation incompatible avec l'exercice de ses fonctions
- Etre en position régulière au regard des obligations du service national

Dossier de candidature :

Le/la candidate pourra soit imprimer le dossier à partir du site de l'Université Paris Nanterre : <https://www.parisnanterre.fr/concours/concours-itrf--658131.kjsp?RH=1455207214829>, rubrique : recrutement directe, Pacte, BOE session 2023

Les candidat.e.s devront joindre impérativement au dossier :

- **Une lettre de candidature**

- **Un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études, ainsi que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés**

Le dossier est à renvoyé au plus tard le mercredi 17 mai 2023 cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

Université Paris Nanterre
Direction des Ressources Humaines – Service du personnel BIATSS
Pôle concours BIATSS – BU aile ouest
200 avenue de la République
92000 Nanterre

Déroulement du recrutement :

1. Etude des dossiers par une commission qui procède à la sélection des candidat.e.s
2. Audition par la commission des candidat.e.s sélectionné.e.s d'une durée de 20 minutes (5 minutes de présentation par le.la candidat.e de son parcours professionnel , suivi de 15 minutes de questions posées par les membres de la commission sur ses motivations, sa formation, et le cas échéant son expérience professionnelle antérieure)

A l'issue des auditions la commission arrête la liste des candidat.e.s aptes au recrutement qui pourront être nommés en qualité de stagiaires dans le corps concerné.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser au Bureau des concours et missions collectives et transversales (concours.biatss@liste.parisnanterre.fr).